



# ASSEMBLEE GENERALE

A.S.B.L. Région Hainaut

PV de l'Assemblée Générale : Samedi 12 février 2011

## MEMBRES COMITE REGIONAL

PRESENTS :	M Jean FRERE – Président Mmes Ariane COURTOIS – Laurence LADRIERE MM Jean BAUMEL – Jean DAUGE – Freddy SEMOULIN
EXCUSES :	M Michel WILLEMS
ABSENTS :	

## MEMBRES PARLEMENTAIRES

PRESENTS :	Mmes Christiane DUPONT – Nicole LALLEMANT MM Jacques BEDORET – Guy MARONNIER – Roland MORELLI
EXCUSES :	
ABSENTS :	

## INVITES

M Jean-Pierre HUGÉ

## CLUBS PRESENTS :

3001 VAUTOUR TC – 3002 RAECT MONS – 3005 RTC ATH – 3006 TC BAUDOUIROIS – 3009 R CIT LOVERVAL – 3010 R CHAPELLE TC – 3012 R DRIVE CLUB GILLY – 3013 KAIN TC – 3014 TC MOMIGNIES – 3015 R SMASHING CLUB NIVELLOIS – 3016 TC FONTAINOIS – 3017 TC GOSSELIES – 3018 RTC TOURNAISIEN – 3019 R EXC TC JUMET – 3022 RTC HOUDINOIS – 3023 RTC JEMAPPIEN – 3027 RTC NIMY – 3028 TC MONT S/MARCHIENNE – 3029 TC SAINT LO – 3032 RTC LOUVIEROIS – 3034 TC SIRAUT – 3040 TC FLEURUS – 3043 TC ERMITAGE CHARLEROI – 3044 SMASHING CLUB LE ROEULX – 3045 RTC MORLANWELZ – 3049 TC HAVRE – 3053 TC DE BERTRANSART – 3055 SEPT ET MATCH – 3058 TC ELLEZELLES – 3059 TC RESSAIX – 3061 TC DU COLOMA – 3064 TC D'ENGHEN – 3068 TC KALYPSO – 3070 TENNISLAND REBECQ – 3072 TENNIS PARK CENTRAL – 3073 THE BJORN'S CLUB – 3081 TC SONEGIEN – 3085 TC TIE BREAK THUDINIEN – 3095 TC CHEMINOTS ST GHISLAIN – 3105 RC BAULET

**Clubs représentés :** 3003 TC GERPINNES – 3004 R ASTRID TC – 3020 SENEFFE TC – 3021 TC DE LEUZE – 3024 TC LE DOMAINE – 3025 TC TUBIZE – 3026 TC PERUWELZ-BONSECOURS – 3035 TC DOTTIGNIEN – 3038 TC MANAGE – 3041 TC DE THUIN – 3042 TC BRAINE LE CHATEAU – 3046 TU MOUSCRON – 3048 TC WARNETON – 3075 TC MOULIN A PAPIER – 3078 TC LAUSPRELLE-ACQ – 3079 TC PEUPLIERS ATH – 3080 TC PAYS BLANC – 3084 TC VENERIE – 3099 TC QUAREGNON – 3100 TC ACACIAS – 3102 TC MONTAGNARD – 3103 TC PLAINCHAMP – 3106 TC MOUSCRON – 3107 TC ALLIANCE – 3108 TC DE BELOEIL – 3111 TC LA PERCHE THULIN – 3112 GROUPEMENT CORPORATIF CHARLEROI

## Vérification des pouvoirs des délégués

366 voix sur un total de 413

40 clubs présents et 27 clubs représentés

## Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 6 février 2010

Pas de remarque

## Allocution du Président

Monsieur Jean FRERE (annexe 1)

## Rapport du secrétaire

Madame Ariane COURTOIS (annexe 2)

## Rapport du trésorier

Monsieur Jean BAUMEL (annexe 3)

## Rapport du Président de la Commission Critérium Jeunes

Monsieur André VALENTIN (annexe 4)

## Rapport du Président de la Commission Critérium Adultes

Monsieur Jean FRERE (annexe 5)

## **Rapport du Président de la Commission Arbitrage**

Monsieur Jean DAUGE (annexe 6)

## **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Monsieur Jacques BEDORET (annexe 7)

## **Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes**

Pas de remarque – approbation des comptes

## **Approbation du budget en cours**

Pas de remarque – approbation des comptes

## **Nomination des vérificateurs aux comptes**

Mesdames Michelle FRANCOIS et Nadine PREVOT, ainsi que Monsieur Jacques BEDORET sont élus.

## **Elections pour le Comité Régional du Hainaut**

**Candidats** : Ariane COURTOIS – Christophe CULOT – Laurence LADRIERE – Michel WILLEMS

Sont élus :

Michel WILLEMS	322 voix
Ariane COURTOIS	290 voix
Laurence LADRIERE	243 voix

## **Divers**

> Prise de parole plus particulièrement quant à la Commission mixte AFT pour les joueurs de tennis en fauteuil roulant : Laurence LADRIERE a intégré cette commission dans un premier temps par le fait d'être sensible aux personnes à mobilité réduite. Afin d'apporter quelque chose de plus personnel à cette commission, elle a accueilli au sein de son asbl, un club de joueurs de tennis en chaise, a organisé un entraînement, des matches exhibitions lors de compétitions ou organisations officielles et organisé des doubles « mixte » (joueurs valides/moins valides) lors de tournois amicaux.

Un projet à plus grande échelle est présenté : la création d'un cercle afin de regrouper tous les clubs francophones de joueurs à mobilité réduite afin d'obtenir plus de subsides.

Un projet pilote est mis en route : lors de la phase finale du critérium national des joueurs de tennis en chaise, détection tennis pour enfants avec handicap physique au sein du club (voire au niveau régional « Hainaut ») ou plus !

Son souhait serait que le Hainaut se démarque des autres provinces dans un 1<sup>er</sup> temps par son apport, son investissement dans le tennis en fauteuil roulant. Contact sera pris avec les clubs du Hainaut durant l'année à ce sujet, Laurence espère avoir le soutien des clubs pour mener à bien son projet.

> Concernant les modifications relatives au « règlement interclubs », Jean FRERE insiste sur le fait que depuis cette année, les joueurs à classement égal peuvent jouer dans un ordre différent à chaque rencontre, aussi bien en régionale qu'en nationale. Néanmoins, dès que la feuille de composition d'équipe est remise au capitaine adverse, c'est l'ordre repris sur ce document qui doit être respecté. Vous ne pouvez plus alors changer l'ordre des joueurs au moment de monter sur le terrain.

> Un joueur de moins de 45 ans qui pendant 3 années consécutives ne joue pas le nombre suffisant de matches pour être classé, descend d'un classement. Par exemple un joueur classé B+4/6 descend après 3 ans C15. Après une nouvelle période de 3 ans il descend C15.1 et ensuite le joueur conserve le classement ainsi déterminé. Il descendra de nouveau de classement dès qu'il aura joué 4 matches en compétition.

Seuls les joueurs de plus de 45 ans descendent d'un classement tous les deux ans sans limitation du nombre de descentes.

> En ce qui concerne la grille de classement B et C, on ne divise plus par deux les points des – 18, - 16 et – 14 ans.

> Par rapport aux règles applicables à toutes les compétitions, on ne peut jouer que deux tournois par semaine, mais le changement se situe au niveau de la limitation des catégories, soit 4 catégories maximum pour les 2 tournois.

Il n'y a pas de différence entre « catégorie critérium » ou « catégorie hors critérium ».

Toutes ces informations ont été envoyées dans les clubs, mais Jean FRERE préfère insister sur ces points importants.

> Concernant le règlement du tour final du critérium, le règlement a été changé suite à l'intervention de notre président. Dans le Hainaut, le joueur qui gagne le critérium peut participer au « critérium national » à condition qu'il soit affilié au Hainaut

> Les poussines « filles » peuvent jouer avec les poussins « garçons » mais doivent obligatoirement jouer dans la catégorie « filles »

> Pour les préminimes, ils doivent nécessairement jouer avec la « balle MID »

> Pour les « poussins » et les « préminimes », ils doivent absolument jouer les interclubs ainsi que la « Coupe de Borman » dans leur catégorie.

> Les préminimes qui obtiennent un passeport doivent continuer à jouer les interclubs et la Coupe de Borman dans leur catégorie mais peuvent jouer en « minimes » avec un passeport de la Direction Sportive.

Il y a actuellement 2 jeunes dans ce cas, il s'agit de FAUCON Romain du Hainaut et HUENS Harold du Brabant.

Ces 2 jeunes ne peuvent plus jouer dans les tournois qu'en catégorie « minimes ».

> Pourquoi l'affiliation des jeunes à 2 € ?

D'abord pour augmenter le nombre d'affiliés, mais depuis le temps que ça existe le nombre d'affiliés diminue.

Cette affiliation est uniquement réservée aux jeunes qui ne participent pas à la compétition et suivent uniquement des cours. Elle correspond souvent aux stages qui se déroulent pendant les vacances scolaires.

L'AFT a décidé cette année de prendre des sanctions comme prévu au règlement pour les clubs qui n'affilient pas tous leurs membres.

Les clubs doivent tenir un listing reprenant tous les affiliés à 2 euros. Ces affiliés sont couverts, ainsi que les professeurs par l'assurance ce qui le met à l'abri en cas d'accident. Cela n'est pas chose courante, mais lorsque le cas se présente, les parents peuvent se retourner sur le club

> Le Comité Régional a décidé de se rendre à nouveau dans les 5 régions du Hainaut, c'est-à-dire, Charleroi, Rebecq-Ath., le Centre, Tournai et Mons.

Si ce projet est mis en place, c'est pour essayer de regagner des affiliés. Ces réunions auront lieu le dimanche matin. Nous espérons avoir à ces réunions le Président du club, le responsable de l'école de tennis et les entraîneurs du club.

Un grand nombre de jeunes s'inscrivent pour des stages, mais ne continuent pas vers la compétition car souvent les entraîneurs ne les poussent pas, il faudrait proposer dans ce cas à un enfant qui n'est pas maladroit quelques heures de tennis gratuites, et essayer d'attirer également les parents, cela ferait gagner des membres au club dans la plupart des cas.

Une convocation sera envoyée aux clubs, et nous espérons que comme nous l'avons fait plus tôt il n'y aura pas que 4 ou 5 clubs qui seront présents lors de ces réunions.

Dans ces réunions tous les sujets pourront être abordés (interclubs, problèmes dans les clubs, de tout ce que l'on veut ...)

Des réunions de ce genre ont déjà été organisées plus tôt, mais n'ont pas été poursuivies vu le peu de club qui participait à celles-ci

L'assemblée marque son accord pour ces réunions.

> Jean FRERE fait l'éloge de notre joueuse « Kim Clijsters » qui jouera au moins jusqu'aux jeux olympiques qui auront lieu en 2012 en Angleterre. Elle est certainement la plus grande sportive à représenter la Belgique et est une fille extraordinaire.

> Jean FRERE donne les statistiques des 5 clubs ayant le plus d'inscriptions en simples, doubles et jeunes.

En simple : TC KALYPSO (461) – TC BOIS DU PRINCE (320) – TC FONTAINOIS (316) – SENEFFE TC (314) et TC MONTAGNARD (292)

En double : TC PLAINCHAMP (153) – TC MOULIN A PAPIER (152) – KAIN TC (135) – R CHAPELLE TC (128) – TC CHEMINOTS SAINT GHISLAIN (122)

En jeunes : R EXC TC JUMET (220) – TC KALYPSO (209) – TC FONTAINOIS (198) – RTC NIMY (172) – TENNISLAND REBECQ (145)

> Concernant le tournoi de « l'Espérance » le nombre de jeunes qui ont pris des points dans les différents clubs : TC MOUSCRON (13) – RTC LOUVIEROIS (12) – RTC ATH (11) – TC DOTTIGNIEN (6) – TC ERMITAGE CHARLEROI (6) – TC D'ENGHIEN (5) – TENNISLAND REBECQ (5) – TC HAVRE (5) – TC VENERIE (5)

> Jean FRERE signale qu'il a rendu visite aux responsables du club d'Havré afin de leur demander pourquoi ils ne lançaient pas leurs jeunes dans la compétition, depuis ceux-ci commencent à faire des résultats.

Il suffit de vouloir le faire et d'avoir des professeurs qui veulent aider les jeunes à participer aux compétitions.

> Au niveau du tournoi de l'Argayon qui est un tournoi obligatoire pour tous les jeunes entraînés par la fédération des 4 régions AFT et où les entraîneurs du Centre AFT regardent les jeunes jouer le TC ERMITAGE CHARLEROI, le VAUTOUR TC et le RTC LOUVIEROIS avaient 9 inscriptions, le RTC ATH en avait 8, le TC D'ENGHIEN et le TENNISLAND REBECQ en avaient 5 et le TC DE THUIN en avait 4. (Jean FRERE espère que notre ami Jean DEMEROUTIS va avoir à cœur d'inscrire plus de jeunes dans les années à venir dans les compétitions).

> Pour avoir droit au vote à l'AG du Hainaut et à l'AG de l'AFT les clubs doivent avoir 50 membres. Si tel n'est pas le cas, vous devez écrire au Conseil d'Administration à Bruxelles avant le 15 septembre 2011, et c'est le CA qui décidera si oui ou non en fonction du nombre de membres que vous avez-vous accordera le droit de pouvoir voter aux AG ou non.

Si vous n'avez pas le droit de vote, vous ne pouvez pas présenter de candidat ni comme parlementaire ni pour le C.R.

> Concernant les interclubs nous perdons encore en 2011 dix équipes en messieurs.

Les néerlandophones ont commencé à faire deux sortes d'interclubs, ceux avec 6 joueurs qui participeront aux Championnats d'Interclubs Inter-régions et une autre avec 4 joueurs.

Actuellement en Flandres, il y a 60 % des équipes qui jouent avec 6 joueurs et déjà 40 % avec 4 joueurs pour une première année.

Il est à noter que depuis 5 ans, nous avons perdu 70 équipes en messieurs en interclubs, il est donc temps de faire quelque chose pour arrêter l'hémorragie, les départements vont se mettre au travail concernant ce problème peut être suivre le système des néerlandophones avec des équipes de 4 joueurs qui ne pourront pas participer aux finales nationales et faire des équipes de 6, ou passer aux équipes de 4.

Après l'énoncé des statistiques concernant le nombre d'équipes des différentes catégories d'interclubs, le résultat final donne une diminution de 10 équipes, qui sont certainement la différence au niveau des équipes « messieurs ». Il va donc falloir trouver une solution à ce problème.

> Jean FRERE parle maintenant du tournoi des familles qui est organisé par BNP Paribas Fortis Family Trophy.

Vous allez recevoir d'ici quelques semaines de l'AFT Bruxelles un formulaire d'engagement pour ce tournoi.

Il faudra 7 clubs par région, il s'agit d'un tournoi « double mixte 30 et 70 points ». les clubs peuvent organiser une catégorie open mais celle-ci ne participera pas au tour final AFT.

Le lien familial a été élargi. L'âge minimum pour participer à cette compétition est fixé à 11 ans car à 10 ans les balles « MID » sont obligatoires.

Pour les clubs qui disposent de moins de 4 terrains : minimum 12 équipes par catégorie

Pour les clubs qui disposent de plus de 4 terrains : minimum 16 équipes par catégorie

Les clubs peuvent avoir des équipes d'autres clubs inscrits

Il est obligatoire d'organiser les deux catégories

Les clubs reçoivent les prix à donner aux vainqueurs et aux finalistes, 2 bâches BNPPF.

Tous les participants reçoivent des prix et ceux qui participent au tour final reçoivent des prix pour le tournoi de « Bercy »

> Concernant la note sur la fiscalité dans les clubs qu'à rédigée notre Président André STEIN qui a assisté à une réunion avec des responsables de la fiscalité et des cotisations sociales pour que tous les clubs soient sur le même pied et pour éviter toutes les fraudes

Nous sommes quant à nous considérés comme des petites ASBL. Les clubs recevront d'ici quelques semaines un complément d'informations, mais néanmoins quelques sites sont repris et les clubs peuvent aller les consulter.

Les bars gérés par les clubs devront être assujettis à la TVA.

> Marie-Renée DELEMME s'étonne de la différence de points au niveau des interclubs dans les catégories « jeunes »

C'est la Direction Sportive qui prend les décisions et celles-ci sont appliquées.

> Nicole LALLEMANT donne les explications concernant la « Commission Promotion Féminine »

La commission féminine organisera son tour final annuel du DD Ethias les 11 et 12 septembre 2011 à HUY.

Le concept des éliminatoires a été modifié, le Hainaut lance un appel pour 4 clubs répartis dans la province pour organiser ces éliminatoires, les clubs intéressés peuvent prendre contact avec Nicole. Les catégories n'ont pas changé, 60 pts et Open et l'âge minimum est de 16 ans. Une garderie est prévue pour les enfants.

Le club se chargera de l'organisation, en échange, il recevra un cadeau (matériel) et les participantes recevront comme chaque année un cadeau d'accueil.

La Commission ne peut qu'insister auprès des clubs d'inviter leurs dames à y participer. Cette organisation réservée aux dames devrait inciter leur retour sur les courts pour passer une journée agréable.